

**PROTOCOLE SANITAIRE DE PREVENTION ET DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19
RESIDENCE DE TOURISME « CITY RESIDENCE APPART HOTEL LE TERMALIA**

Cette fiche présente une **synthèse des mesures décrites dans le guide des bonnes pratiques sanitaires et plan de prévention des risques édité par le groupe City Résidence**. Le document complet peut vous être fourni en dématérialisé sur simple demande auprès de l'établissement ou consultable sur place en version papier.

Continuer de vous accueillir en garantissant votre sécurité et celle de nos collaborateurs reste notre principale préoccupation. Nous avons donc déployé un protocole sanitaire strict et mis en œuvre d'importantes mesures de prévention pour lutter contre les risques de transmission du Coronavirus en instaurant notamment :

- / La désinfection des mains obligatoire pour les clients et le personnel
- / Le port du masque obligatoire pour le personnel, les résidents et les visiteurs
- / L'incitation au respect des distances de sécurité et gestes barrières
- / Des mesures d'hygiène drastiques pour nos équipes
- / La désinfection des surfaces de contact de votre appartement avant votre arrivée
- / La désinfection plusieurs fois par jour des lieux publics, portes, réception, ascenseurs...
- / La condamnation des zones de rassemblement
- / L'interruption des services de petit-déjeuner
- / Le retrait des produits d'accueil des appartements (remis à l'accueil sur simple demande)
- / Mise à disposition de solution et/ou gel hydroalcoolique à l'accueil
- / Pose d'une vitre plexiglass sur la banque d'accueil

Un référent « sanitaire » est nommé dans l'établissement. Il peut être amené à échanger avec la clientèle sur la nature des mesures sanitaires mises en place au sein de l'établissement

L'ensemble du personnel est formé aux règles et bonnes pratiques du protocole sanitaire. Des réunions quotidiennes sont organisées entre la direction et le personnel ou le référent sur l'adéquation des mesures mises en place et les ajustements nécessaires le cas échéant.

Sauf en cas d'urgence, **notre personnel ne sera pas autorisé à pénétrer dans votre appartement** pendant toute la durée de votre séjour.

Si vous le souhaitez, vous pouvez facilement nous aider à limiter les risques de transmission du virus :

- / En laissant votre fenêtre ouverte le jour du départ
- / En fermant vos poubelles et si possible en les jetant dans les bennes à ordures
- / En retirant vos draps pour les entreposer dans l'entrée de votre appartement